Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 21 (1892)

Heft: 7

Artikel: L'enseignement de la géographie

Autor: Alexis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039518

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

résultats du scrutin pour le renouvellement du Comité. — Propositions individuelles. — *12 1/2 heures :* Banquet. — *3 heures :* Course en bateau et retour avant le départ des trains.

Observation. — L'élection des membres du Comité central se fera au scrutin secret. Une urne sera installée à la porte de la salle de réunion; chaque participant, membre de l'Association, votera pour les candidats de son district respectif et déposera, en entrant dans la salle, un bulletin contenant les noms des candidats et portant en tête l'indication du district auquel il appartient. La Sarine est représentée par 3 membres; la Broye, par 2; la Glâne, par 2; la Gruyère, par 2; la Singine, par 1; la Veveyse, par 1; et le Lac, par 1. La nomination aura lieu à la majorité relative.

L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

Au Congrès des sciences géographiques tenu à Berne, il y a quelques mois, le Frère Alexis, l'éminent géographe, a lu un remarquable rapport sur l'enseignement de cette branche et sur les moyens de faire avancer cette science. Voici quelques extraits de cet important travail :

Les moyens généraux de vulgarisation

Les moyens que nous croyons les plus propres à répandre dans les écoles et dans le public les connaissances géographiques sont les suivants :

1° Le premier et le principal est un bon enseignement de cette spécialité.

Par un bon enseignement, nous entendons un enseignement *rationnel,* s'occupant des *choses* plutôt que des *mots,* basé sur des idées vraies et fertiles en déductions de tous genres; un enseignement qui exerce l'intelligence et l'imagination de l'élève plus encore que sa mémoire; un enseignement *pratique,* donnant dans une mesure proportionnée aux divers degrés de l'enseignement un choix de détails, que plus tard le jeune homme puisse, tout en le développant, utiliser dans la position sociale qu'il occupera, soit qu'il siège dans la magistrature, soit qu'il se voue à l'éducation de la jeunesse, soit qu'il se lance dans le commerce, dans l'industrie, dans la carrière des armes, etc.

En outre, cet enseignement, sérieux et scientifique, doit être *intéressant;* et pour cela, il faut qu'il soit donné par des professeurs aussi zélés qu'instruits, à l'aide des meilleurs procédés matériels et pédagogiques.

Nous reviendrons sur cette question après avoir parlé des autres moyens généraux.

2° Un moyen auxiliaire du premier est le *concours* que les autres branches enseignées peuvent prêter aux leçons spéciales de géographie : les exercices de *lecture,* par exemple, s'ils se font sur des récits de voyages ou d'autres sujets intéressants; le *calcul,* si l'on pose des problèmes sur les superficies, la population des Etats, la hauteur des montagnes, etc. ; les *sciences naturelles,* qui ont généralement le sol pour point de départ; l'*histoire,* dont la géographie est la principale lumière; le *dessin,* qui peut choisir comme sujet les cartes géographiques ou topographiques, etc. — Des règlements scolaires peuvent prendre les mesures nécessaires pour que cet accord existe entre les diverses branches.

Les autres moyens auxiliaires de l'enseignement sont :

3° Les *musées scolaires* ou collections à mettre sous les yeux des élèves : collections de minéraux, de plantes, d'animaux, indigènes ou exotiques, soit dans leur état naturel, soit imités par le moulage, par le dessin ou la photographie; les collections de produits de l'agriculture, de l'industrie humaine, les tableaux géographiques, ethnographiques, etc.

4° Les *livres spéciaux* pour les maîtres, qui fassent ressortir la haute importance des connaissances géographiques, en même temps qu'ils donnent les meilleures méthodes d'enseignement. Telle est, croyons-nous, notre Méthodologie spéciale de géographie dont nous donnerons plus loin une analyse détaillée.

5° Les livres de *lectures géographiques* donnant des descriptions intéressantes des diverses parties du globe, accompagnées d'illustrations, cartes et gravures, et qui soient un complément des classiques ordinaires. Ces livres peuvent être prêtés aux élèves ou donnés comme récompenses.

6° Nous avons signalé depuis longtemps (Congrès d'Anvers) l'utilité qu'il y aurait à créer dans nos Universités des *chaires de géographie,* avec les titulaires desquelles se mettraient en rapport les professeurs des autres établissements, pour obtenir au besoin les renseignements désirables. C'est là aussi que se formeraient les professeurs spéciaux dont il va être question.

7° La formation de *professeurs spéciaux de géographie,* pourvus d'un diplôme particulier après un examen roulant sur les diverses parties du programme, serait bien utile, du moins dans l'enseignement secondaire et supérieur.

En effet, la géographie se rattache plus aux sciences qu'à l'histoire ou à la littérature, et il y a de graves inconvénients à confier, comme on le fait habituellement, l'enseignement de la géographie au professeur d'histoire. Celui-ci est trop souvent enclin à sacrifier la première à la seconde, en ne lui accordant pas tout le temps, ni peut-être tous les soins qu'elle réclame. La géographie peut s'étudier indépendamment de l'histoire, du moins en ce qui concerne les temps actuels, tandis qu'il n'y a pas d'histoire sérieuse possible sans géographie.

A l'égard des instituteurs primaires, il faudrait tout au moins

que, pour l'obtention de leur diplôme, ils pussent prouver qu'ils connaissent le maniement d'un matériel complet de géographie et savent appliquer les meilleurs procédés d'enseignement.

Les moyens de vulgarisation à signaler en dehors de l'enseignement sont les suivants :

8° Répandre dans les écoles et dans le public la connaissance des *cartes nationales* (comme celles émanant de l'Institut cartographique et militaire de Bruxelles, par exemple). La vente de ces cartes à prix réduit est à désirer en faveur notamment des instituteurs qui doivent s'en servir pour construire les cartes et les reliefs locaux, dont ils ont besoin dans leur enseignement.

Déjà on est entré dans cette voie et depuis quelques années ces documents militaires ont eu une heureuse influence sur la cartographie scolaire, en même temps qu'ils aident puissamment les ingénieurs dans l'entreprise de construction de routes, de chemins de fer, etc.

9° Les *cartes peintes à fresque,* dans les gares de chemins de fer, habituent les voyageurs à se rendre compte du trajet qu'ils ont à parcourir. Elles constituent un véritable enseignement public qui pourrait se généraliser. L'exemple donné par la Bourse d'Anvers, dont les peintures décoratives montrent aux grands négociants, aux armateurs, les lieux, les pays qui intéressent leur commerce, est également à imiter, et il peut l'être dans beaucoup d'édifices publics, dont les salles, les vestibules seraient utilement recouverts ainsi de documents intéressants.

10° Des *repères d'altitude* peuvent se placer, soit dans les gares de chemins de fer, soit sur les bornes principales des routes, soit encore aux murs des églises, des maisons communales et des écoles par les soins de l'administration. Ce système d'indication est pratiqué notamment le long des chemins de fer de plusieurs réseaux en France ; il intéresse les voyageurs en leur permettant de se rendre compte des différences de niveau des pays parcourus, différences qui ont une influence plus ou moins sensible sur la fertilité et les productions.

Un certain nombre de cotes ainsi fixées dans chaque localité stimuleraient particulièrement le maître d'école et les élèves, qui, dans leurs promenades topographiques, chercheraient à faire des comparaisons d'un point à un autre, soit dans la commune même, soit dans les lieux voisins.

11° On a signalé en Suisse les dispositions ingénieuses de certaines *bornes* dites d'*orientation,* placées sur une éminence d'où la vue s'étend au loin. La borne est surmontée d'un plateau en ardoise, sur lequel sont tracés des cercles concentriques et des rayons se dirigeant vers les points visibles intéressants, tels qu'une ville, une vallée, une montagne. Les noms des objets vus ainsi sont inscrits dans les cercles marquant les distances approximatives.

12° On recommanderait la publication d'une ou de plusieurs *Revues spéciales* qui, par la modicité de leur prix, soient à la portée de tous, et qui tiennent leurs lecteurs, notamment les instituteurs, au courant de tout ce qui intéresse la science géographique. Telle est en ce moment la feuille semi-mensuelle intitulée *Mouvement géographique ;* tels sont aussi les *Bulletins* des sociétés de géographie. Mais ces publications périodiques ne répondent pas entièrement aux besoins des écoles et n'atteignent pas un assez grand nombre de lecteurs. Toutefois, il se publie en langue allemande, à Vienne, une véritable Revue de géographie scolaire, qui, paraît-il, répond à notre désir.

13° La création de *sociétés* ou de *sections de géographie* dans le plus grand nombre possible de localités, les rendant accessibles aux intéressés de la province, qui souvent ne peuvent guère assister aux séances, à cause de l'éloignement et de l'heure avancée des réunions.

14° Il existe d'autres *sociétés scientifiques locales* ou provinciales, telles que les sociétés d'archéologie, de numismatique, d'agriculture, etc., qui pourraient former dans leur sein des sections géographiques ou leur prêter leur appui. Celles-ci s'occuperaient de préférence de tout ce qui se rapporte à l'étude de la localité : géographie, histoire, monuments, industrie, etc. La géographie a des affinités nombreuses avec les autres branches des connaissances humaines, et elle n'est étrangère pour ainsi dire à aucune d'elles.

15° Le *journalisme littéraire et politique,* en général si répandu aujourd'hui, est un puissant moyen de vulgarisation. Ses colonnes peuvent s'ouvrir, et elles le font déjà, aux comptes rendus des travaux géographiques de tous genres, aux récits de voyages, aux statistiques recueillies à l'étranger par nos consuls, etc. La presse est une des grandes puissances du jour ; elle pénètre jusque dans chaque maison : usons largement de son influence et invitons-la à se mettre régulièrement au service de la science géographique, qui elle-même a aussi un caractère presque universel.

16° La création de *musées commerciaux* serait à désirer, non seulement dans la capitale du pays, mais encore dans les principales villes. Le public devrait y être admis avec les plus grandes facilités. Les échantillons de produits étrangers, classés avec soin, seraient accompagnés de *cartes-étiquettes,* donnant avec le nom et la valeur de l'objet, la carte du pays qui le produit. Nous avons remarqué à l'exposition suédoise et finlandaise de Paris, en 1878, ainsi qu'au jardin botanique de Bruxelles, une application intelligente de ce moyen de vulgarisation.

17° Les *Congrès de géographie* pourraient se renouveler plus fréquemment, avec exposition de produits de toute espèce, se rattachant à l'ethnographie, à la géographie physique et commerciale, sans omettre les ouvrages destinés à l'enseignement et la participation de travaux émanant des écoles. La France et

l'Allemagne sont entrées dans cette voie par leurs congrès nationaux, qui s'ouvrent chaque année dans l'une ou l'autre ville de ces pays, et qui sont successivement pour chaque région un stimulant actif de productions géographiques.

18° Les *excursions et les voyages géographiques* accomplis sous la conduite de savants spécialistes, comme cela se pratique dans les clubs alpins, seraient à organiser. Ils ne s'adresseraient, il est vrai, à cause des dépenses qui résultent des déplacements, qu'à un nombre assez restreint de personnes; mais celles-ci agissant ensuite sur leur entourage, propageraient le goût, l'habitude de l'observation et des recherches géographiques et scientifiques. D'ailleurs les voyages d'affaires peuvent y concourir aussi bien que les voyages de pur agrément, et les promenades topographiques que l'on préconise pour les écoles préparent à ces excursions plus éloignées.

19° Il y aurait peut-être lieu de répandre, quoique avec prudence et discrétion, les idées et le goût de l'*émigration et de la colonisation*. Dans plusieurs pays d'Europe, les carrières manquent à la jeunesse, comme le sol manque à la culture, tandis qu'au loin, on trouverait des champs plus vastes à exploiter et des chances plus grandes de faire fortune et de se créer un avenir plus assuré.

L'émigration n'est d'ailleurs pas forcément une expatriation pour toujours, et la colonisation elle-même est une extension de la mère-patrie. Les correspondances qui s'échangent entre les parents restés au pays et les jeunes gens qui s'éloignent, profitent aux premiers et leur apprennent qu'il existe d'autres endroits sur la terre capables de satisfaire aux besoins de la vie civilisée.

Les tentatives de colonisation au Congo et dans l'Afrique en général donnent aujourd'hui une occasion favorable pour répandre ces idées dans le public. Celui-ci en profiterait tout au moins pour son instruction, et le commerce y trouverait sans doute un excitant à chercher au loin les débouchés qui manquent à l'exubérance des produits de l'industrie européenne.

Tels sont les moyens généraux qui, dans notre pensée, sont de nature à propager les notions géographiques dans chaque pays. Il nous suffit de les avoir signalés pour en faire ressortir, du moins en principe, les mesures que les administrations supérieures pourraient prendre pour en amener la réalisation.

Les moyens de vulgarisation propres à l'enseignement

Après l'exposition précédente des moyens généraux que nous croyons propres à vulgariser les connaissances géographiques, il convient de revenir plus en détail sur le premier de ces moyens, à savoir : celui d'un *bon enseignement*.

Nous avons dit qu'un bon enseignement suppose : 1° Des pro-

fesseurs capables ; 2° l'usage d'une bonne méthode ; 3° l'emploi d'un matériel géographique suffisamment complet.

Nous ne reviendrons pas sur la formation de professeurs spéciaux qui, quoi qu'il advienne, formeront toujours l'exception. Nous insisterons davantage sur les conseils à donner aux professeurs ordinaires, aux instituteurs en général. C'est dans le but de leur venir en aide, aussi bien pendant le cours de leurs études normales que pendant leur professorat, que nous avons publié, dès 1872, et réédité plusieurs fois avec plus de développement, notre ouvrage intitulé : *Méthodologie spéciale de géographie*. Une analyse succincte de ce manuel du maître nous fera passer en revue un grand nombre de moyens propres à « développer l'enseignement de la géographie dans les établissements d'instruction. »

Méthodologie. — La première partie de cet ouvrage traite spécialement de la méthode et de son application à la géographie locale, tandis que la seconde partie traite de la géographie nationale.

CHAPITRE PREMIER. — Le chapitre premier examine le *but* et détermine l'*importance* de l'enseignement géographique au double point de vue *éducatif et utilitaire*. L'importance de cette spécialité se prouve d'ailleurs par la création de nombreuses sociétés de géographie en Belgique, en France, en Allemagne et dans tous les pays du monde civilisé.

CHAP. II. **Théorie de la méthode.** — Le deuxième chapitre demande *à quelles facultés intellectuelles, à quels organes des sens,* s'adresse l'enseignement de la géographie. Il établit le rôle que doivent jouer : Le sens de la *vue,* dans les exercices d'*intuition* ou d'examen des objets ;

L'*attention* de l'esprit, l'excitation de la *volonté ;*

Le *jugement,* le *raisonnement,* qui discutent les causes et en déduisent les conséquences ;

La *sensibilité* ou le cœur, qui s'émeut au spectacle du vrai et du beau ;

La *mémoire,* qui retient les notions acquises ;

L'*imagination,* qui supplée au défaut de la vision réelle des objets ;

L'exercice de la *main* qui, au besoin, en retrace l'image pour en garder plus fidèlement le souvenir.

On peut ajouter la *parole du maître,* qui doit diriger les exercices en général.

Sont ensuite posés les principes didactiques suivants :

Le maître doit montrer qu'il prend intérêt à ce qu'il fait, et doit bien préparer ses leçons.

L'enseignement doit être gradué, progressif et méthodique.

Il doit être intuitif et attrayant, surtout avec de jeunes élèves.

Il doit être substantiel et pratique pour tous.

Il doit éveiller la curiosité scientifique chez les plus avancés.

Il doit exciter le sentiment moral, national, religieux.

Comme moyen de succès, il doit exercer à la fois le plus grand nombre possible de facultés intellectuelles et d'organes des sens.

Les conclusions de ce chapitre sont les suivantes :

« Les organes de la vue, de l'ouïe, de la parole, du toucher doivent simultanément ou l'un après l'autre jouer leur rôle dans l'étude et l'enseignement de la géographie.

« Cet enseignement doit s'adresser aux facultés de l'âme : l'imagination, le jugement, le raisonnement, la sensibilité et la mémoire.

« Des procédés pédagogiques variés; des moyens matériels nombreux : livres, cartes muettes ou écrites, tracés carthographiques, reliefs, tableaux, objets réels ou images de tout genre, doivent être usités pour faire parvenir à l'intelligence, par l'intermédiaire des sens, la notion des connaissances géographiques, notion si vaste dans son objet, si importante dans son double but éducatif et utilitaire. »

En résumé, plus l'enseignement de la géographie s'adressera aux sens et aux facultés de l'âme de l'enfant, *plus grand sera le nombre des organes des sens* mis en jeu, ainsi que des *des facultés intellectuelles et morales* excitées par cet enseignement, *plus sûrs, plus rapides* et *plus féconds* seront les résultats obtenus.

CHAP. III. **Matériel géographique.** — Le troisième chapitre passe en revue les divers objets qui constituent le matériel d'enseignement. Ce sont autant de moyens de propager et d'affermir les connaissances géographiques, et une excellente mesure à prendre, c'est de faire en sorte que les écoles en soient largement pourvues.

I. Les *livres* ou *manuels* sont de deux sortes :

Les livres du maître, savoir : la *méthodologie* et les *notices* spéciales qui lui donnent la manière d'enseigner, des spécimens de leçons, des détails utiles pour l'explication des cartes murales, etc.

Les manuels de l'élève, formant trois cours concentriques de plus en plus développés : *cours élémentaire, moyen, supérieur,* tous pour l'enseignement primaire et secondaire. Un quatrième cours illustré, la *géographie universelle,* est destiné aux classes les plus avancées, mais peut être donné en récompense. C'est à la fois un livre didactique et un recueil de lectures littéraires et agréables autant qu'instructives.

II. Les *cahiers d'exercices cartographiques* sont le moyen le plus précieux, le plus propre à obtenir que les élèves dressent eux-mêmes la carte des pays qu'ils étudient. Ils doivent successivement compléter et colorier les cartes ébauchées, puis les copier à vue, enfin de les reproduire uniquement de mémoire, afin de prouver qu'ils les possèdent suffisamment.

III. Les *atlas,* comme les cartes en général, sont un moyen de vulgarisation d'autant plus puissant qu'ils s'adressent non seulement aux écoliers, mais encore au public intelligent. Ils contiennent les éléments de la description géographique ou politique de chaque pays.

Notre atlas complet a le mérite, croyons-nous, de donner pour un prix relativement modique une somme considérable de matériaux. Non seulement les cartes des principales contrées des cinq parties du monde s'y trouvent à une échelle suffisamment grande, mais on y voit des cartes physiques hypsométriques de la Belgique, de la France, de l'Europe et des autres parties du monde, qui rappellent nos cartes murales.

En outre, de nombreuses cartes analytiques sont affectées à l'industrie, au commerce, aux produits agricoles et industriels des principaux pays ; des fragments donnent sur une échelle plus grande les points remarquables, tels que les positions de villes, les ports de mer, etc. Notons tout particulièrement les reports de fragments de cartes de l'état-major au 40,000e et au 160,000e. Ces fragments, publiés avec l'autorisation de M. le ministre de la guerre, nous paraissent non seulement utiles mais nécessaires pour vulgariser la connaissance de ces cartes précieuses en tout temps, et qui pourraient le devenir davantage encore en cas de troubles politiques. L'atlas complet se termine par une série de cartes pour l'histoire universelle. D'autres atlas plus élémentaires s'adaptent à toutes les classes de l'enseignement ; l'un d'eux contient le texte en regard des cartes : c'est la *géographie-atlas.*

En supposant même que les élèves possèdent chacun leur atlas élémentaire, il y aurait utilité à ce que, dans chaque classe, des atlas plus complets pussent être mis à leur disposition.

IV-V. Les *cartes murales écrites* ou parlantes, toujours utiles avec n'importe quels élèves, sont obligatoires dans l'enseignement primaire, où le maître s'adresse généralement à un grand nombre d'élèves qui n'ont pas d'atlas à leur disposition. Autrefois, les cartes murales ne donnaient jamais, du moins celles de la Belgique, l'expression du relief du terrain. C'est en 1866 que nous y avons suppléé la première fois par notre *carte physique de la Belgique,* où les altitudes étaient figurées par des courbes de niveau et des teintes conventionnelles. Bientôt après a paru celle de l'*Europe physique,* également hypsométrique. Les rééditions ont modifié légèrement le travail primitif de ces deux cartes.

La carte *Mappemonde* est spécialement affectée à l'étude des produits commerciaux des diverses contrées ; elle donne les grandes lignes de navigation, les courants marins, et se prête aux descriptions de voyages autour du monde, etc. L'utilité de cette carte, à notre avis, l'emporte sur celle de l'Europe, car il convient de connaître au moins sommairement les rapports que nous avons avec les diverses régions du globe.

VI. Les *cartes murales muettes* sont nécessaires pour contrôler l'étude des élèves par la récitation journalière, les examens périodiques, les concours.

VII. Le *tableau carte* en toile ardoisée permet au maître et aux élèves, à tour de rôle, de dessiner ou d'achever à la craie blanche, comme sur un tableau noir, les croquis des cartes de la Belgique, de l'Europe ou d'autres contrées.

VIII-X. L'usage des *cartes de l'état-major* devrait se répandre dans les écoles. Leur connaissance est nécessaire à tout citoyen instruit pour savoir s'en servir au besoin. Les élèves doivent les étudier en classe, et les maîtres s'en servir comme base pour la construction des cartes locales ou des reliefs.

XI-XII. Les *cartes en relief* expriment l'altitude du sol d'une manière plus complète que les cartes planes. Nous expliquons la manière de construire ces reliefs, et nous conseillons de choisir de préférence pour sujet la localité ou les environs.

XIII. Le *relief hypsométrique* submersible est propre à la démonstration expérimentale des courbes de niveau ; c'est un accessoire utile des cartes hypsométriques. Ce relief, placé dans un aquarium, a frappé vivement l'attention du public aux diverses expositions de Toulouse, de Londres (1884), etc. Il en est de même du suivant.

XIV. Le *relief terminologique* type, ou paysage idéal résumant les accidents géographiques, est destiné surtout à initier aux premières notions de la science les enfants qui aiment les objets parlant aux yeux.

XV. Le *panorama géographique,* en lithographie coloriée, a le même but que le relief précédent. Il a l'avantage de frapper par l'illusion d'optique que produit le dessin de paysage.

XVI. La *rose des vents,* ou boussole de plafond, est destinée aux premiers exercices d'orientation en classe.

XVII. Les *globes terrestres* sont d'une utilité évidente au début même des explications sur la terre en général. Un petit globe peut suffire pour la généralité, car les détails nécessiteront toujours l'emploi des cartes ordinaires.

XVIII. Les *appareils cosmographiques* sont nécessaires pour faire comprendre les rapports de la terre avec les autres astres, ainsi que l'explication des saisons, etc.

XIX. Nous signalerons l'utilité d'un *musée géographique* ou musée scolaire, que toute école, si petite qu'elle soit, doit posséder. C'est là qu'il faut collectionner les éléments propres aux leçons d'intuition en général et de géographie en particulier.

Le maître, aidé de ses élèves, peut recueillir ou fabriquer même une quantité d'objets intéressants et utiles dans ce but.

XX. Enfin, comme conséquence de ce qui précède, nous préconisons les *promenades géographiques,* que les élèves peuvent faire sous la conduite du maître, dans le but de com-

pléter leurs observations locales, de faire la visite de monuments, d'usines, d'exploitations agricoles ou industrielles, et en même temps de recueillir les objets destinés au musée scolaire.

Tels sont les moyens particuliers qui, suivant nous, doivent avoir pour résultat un bon enseignement. Comme pour les moyens généraux ci-dessus, il nous suffira de les avoir exposés ici brièvement.

CHAP. IV. Le chapitre IV de la méthodologie est spécialement didactique. Il examine comment se préparent et se donnent les leçons selon les diverses formes usitées. Il insiste sur les exercices d'intuition, du tracé des cartes, et des rédactions qui mettent en jeu les divers organes des sens et les facultés intellectuelles. Il examine ensuite quel doit être le point de départ de l'enseignement, en préconisant la géographie locale pour les commençants, tandis que les élèves plus avancés peuvent, par la méthode analytique, partir du globe entier pour arriver aux détails.

Bibliographies

I

Le *Bulletin* a publié à différentes fois, des articles qui avaient trait soit à la musique proprement dite, soit aux ouvrages ou recueils de musique.

Serait-il permis à un lecteur de dire quelques mots sur certains ouvrages pouvant former ce qu'on peut appeler la bibliothèque de l'organiste ?

Dans beaucoup de paroisses, l'instituteur remplit les importantes fonctions de « maître de chapelle » ou *Kapelmeister* comme disent les Allemands.

Il est donc de son devoir, et il y a va même un peu de son honneur, d'exercer le mieux possible ces fonctions, car elles ont pour but, non seulement la culture et le développement de l'art le plus sublime qui ait été donné à l'homme d'exercer, mais encore l'embellissement du culte divin et le rehaussement des touchantes cérémonies religieuses de l'Eglise catholique. Or, pour cultiver et développer cet art admirable, il faut nécessairement étudier et se perfectionner le plus possible.

Les leçons reçues à l'Ecole normale, si bonnes qu'elles soient, ne sont, pour la plupart, qu'une simple initiation aux principes de la musique. Il faudra donc que l'instituteur, une fois livré à lui-même, travaille à se perfectionner, comme du reste pour les autres branches, car, pour la musique surtout, qui n'avance pas recule. Cette étude sera toute personnelle, car à la campagne, impossible à l'instituteur de prendre des leçons chez des maîtres spéciaux. Il doit donc absolument avoir recours à quelques bons recueils, bien choisis et pratiques et dont l'étude lui soit vraiment profitable.